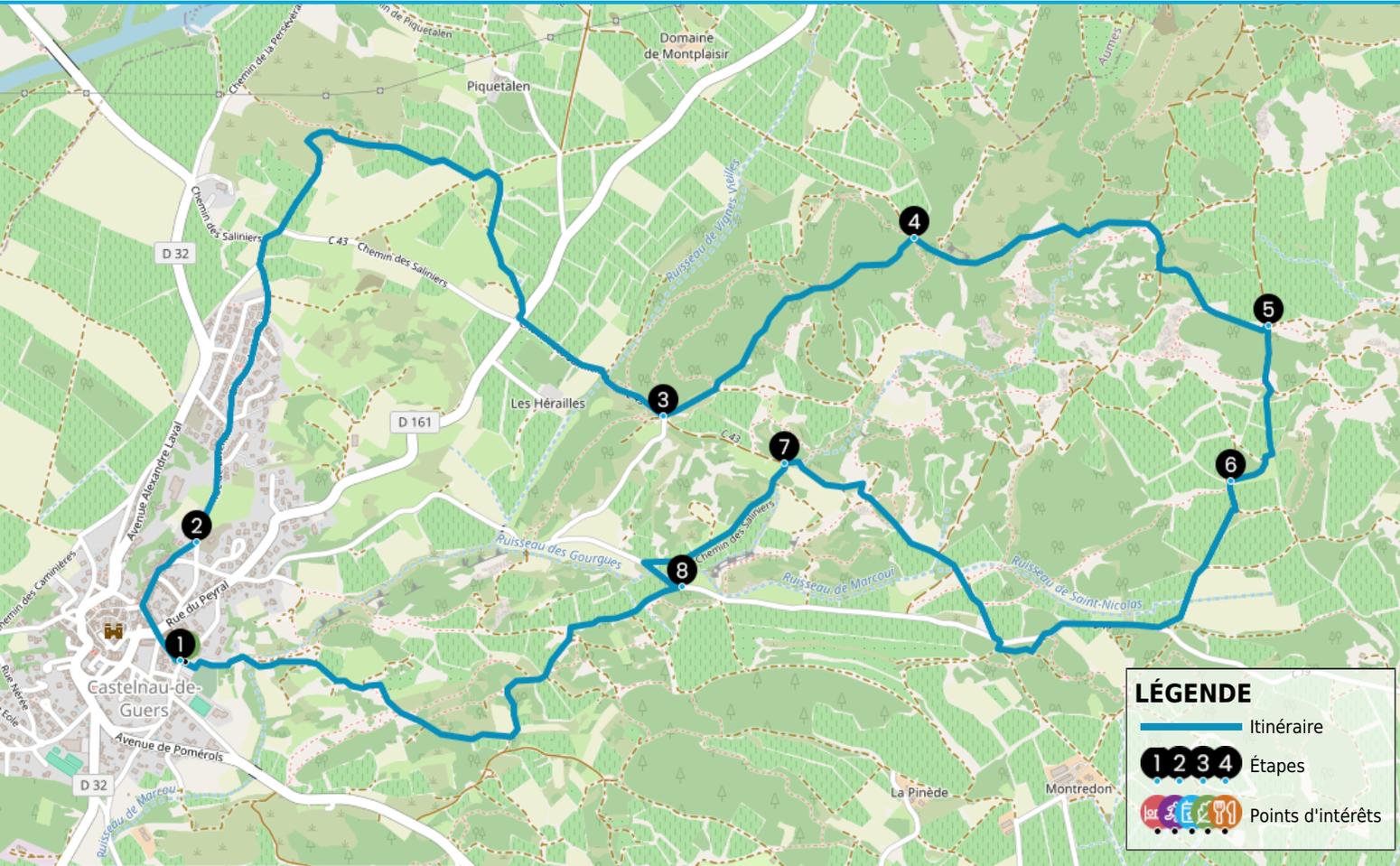


RANDONNEE DE L'ERMITAGE SAINT ANTOINE

https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/randonnee-de-l-ermitage-saint-antoine-castelnaud-de-guers_TFOITILAR034V50FZKT/

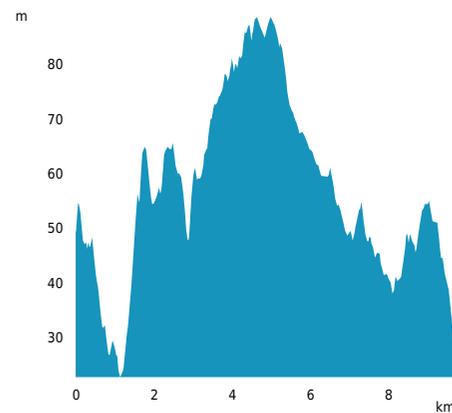


INFOS PRATIQUES

- Pédestre
- CASTELNAU-DE-GUERS
- Boucle
- 10km
- 3h
- ★★★☆☆ Facile
- + 105m
- 105m

Balisage :

Labels :



PROFIL DE DÉNIVÉLÉ

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Cette balade tranquille au départ de Castelnaud-de-Guers chemine à travers la vigne et la garrigue vers les ruines de l'ermitage Saint-Antoine. Finissez par la découverte village et ses ruelles.

Les étapes du circuit

- 1 De Depart à Etape 2**
Rejoindre l'église. Descendre la rue Pittoresque, à droite de la mairie. Au calvaire, prendre à droite la rue Tartare puis la rue Fontveille. Descendre la rue de l'Aventin pour sortir du village.
- 2 De Etape 2 à Etape 3**
Prendre à gauche la route jusqu'aux dernières maisons du lotissement. Au carrefour (calvaire), monter à droite, puis s'engager à gauche sur le chemin encaissé qui mène à l'ermitage Saint-Antoine. Descendre et, au croisement, utiliser le chemin à gauche sur 50 m. Après le mazet, bifurquer sur le sentier à droite et continuer par la sente qui s'élève puis redescend. Emprunter la D 161 à droite sur 10 m puis, à la croix, le chemin goudronné à gauche sur 500 m. Descendre, franchir le ruisseau (gué maçonné) et remonter jusqu'à une intersection.> Variante courte du circuit (2 h, 6 km) : emprunter le chemin en facesur 350 m et rejoindre le circuit principal (balisage jaune).
- 3 De Etape 3 à Etape 4**
Prendre le chemin à gauche sur 20 m, puis monter par le chemin à gauche et atteindre un croisement.
- 4 De Etape 4 à Etape 5**
Suivre le chemin à droite. Il file à flanc de colline. Passer un bois, prendre deux fois à droite et, après un autre sous-bois, au replat, tourner à gauche face à la vigne. Gagner un col.
- 5 De Etape 5 à Etape 6**
Poursuivre à droite jusqu'à un carrefour. S'engager sur le chemin à droite en direction de la Font du Loup et franchir le ruisseau.
- 6 De Etape 6 à Etape 7**
Passer le carrefour, continuer à droite sur 300 m par une piste qui se transforme en route, puis prendre le chemin à gauche. Traverser la route et poursuivre tout droit entre les vignes par la piste qui devient un sentier.
- 7 De Etape 7 à Etape 8**
Longer la rive droite du petit ruisseau jusqu'à la portion goudronnée, se diriger à gauche et poursuivre par la piste. Emprunter à gauche la route sur 100 m.
- 8 Etape 8**
S'engager à droite sur la piste. Au carrefour, prendre la piste du milieu et continuer par une portion goudronnée. à l'embranchement, suivre à droite la piste qui ramène au village.

COMMENT VENIR ?



CIMETIERE DU VILLAGE
Chemin de l'en Coucou
34120 CASTELNAU-DE-GUERS



Accès :
Au cimetière.

QUI CONTACTER ?



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
L'HERAULT DIRECTION SPORTS ET
NATURE**

Tel : +33 4 67 67 76 36

SUR VOTRE CHEMIN...



PATRIMOINE NATUREL

L'ÉTENDOIR DES FÉES
à moins de 500m du départ
MASSIFS ET MONTAGNES
CASTELNAU-DE-GUERS